Entreprise commune «Piles à combustible et Hydrogène»: financement

2011/0091(NLE) - 30/06/2011

En adoptant le rapport d’Herbert REUL (PPE, DE), la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie recommande que le Parlement européen approuve telle quelle la proposition de règlement du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 521/2008 du Conseil portant création de l'entreprise commune «Piles à combustible et Hydrogène».